

Le consentement

Enseigner aux enfants leur droit de dire « non » aux bisous et aux câlins invite à respecter le consentement.



Nos proches sont émus lorsqu'un tout petit leur fait un bisou ou un câlin. Et nous les encourageons à le faire. S'il ne le fait pas à un membre de la famille, la société dit qu'il est « mal élevé ». Alors il est monnaie courante de « forcer gentiment » un enfant à faire un bisou à sa tante en guise d'affection ou de remerciement, ou pour dire bonjour et au revoir, en gage de politesse.

Mais quel message donnons-nous à l'enfant ?

Se forcer à donner ou recevoir de l'affection n'a rien d'anodin. Reconnaissons-le, nous ne le faisons pas toujours nous-même. Combien de fois les personnes à qui on a dit « bonjour » n'ont jamais répondu... Et pourtant, les adultes ont la capacité mature de dire « bonjour » à tout le monde et d'embrasser un proche. Alors où est la cohérence dans tout ça ?

Selon l'auteure du livre « *C for consent* », ce qui arrive au corps de l'enfant devrait pouvoir ne dépendre que de lui et non de la bienséance attendue aux membres de la famille ou de la sphère amicale des parents.



Pourquoi ne laissons pas nos jeunes enfants faire leurs propres choix en ce qui concerne les marques d'affection physique ? Pourquoi ne leur donnerait-on pas la permission de dire « non » aux amis même aux membres de la famille ?



Si l'enfant n'est pas d'humeur à embrasser sa tante, pourquoi devrait-il le faire ? Vous pensez sûrement que j'en oublies la politesse, grande valeur éducative. Mais un « merci » pourrait suffire, même si la tante lui a offert un présent. Le jeune enfant embrassera sa tante pour la remercier ou lui dira « bonjour et au revoir » quand il le décidera de lui-même de bon cœur avec sincérité, ou quand il aura intégré la notion de politesse. Si vous l'êtes, il le sera.

Un dessin peut tout aussi faire l'affaire... et qui lui peut être durable !

Faire prendre conscience dès le plus jeune âge à l'enfant que son corps lui appartient, l'éduque au consentement et ainsi au respect d'autrui.

Refuser de donner ou de recevoir de l'affection est un droit pas une contrainte et encore moins une soumission...

